



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



Applicable du 20 décembre 2011 au 3 décembre 2015

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Recommandation DOC-2011-18

Éléments de communication financière dans le cadre de la présentation au marché des résultats

Version consultée

[↓ Télécharger la doctrine](#)

Textes de référence

- ↘ [Article 212-13 du règlement général](#)
- ↘ [Article 223-1 du règlement général](#)
- ↘ [Article 223-9 du règlement général](#)
- ↘ [Article 223-10-1 du règlement général](#)



∨ **Liens**

∨ Arrêté des comptes 2011

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

